

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le six décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Madame Gaëlle BOURGEOIS *ayant donné pouvoir à Madame Christelle ESNAULT*, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Catherine HAMON et Madame Marie-Danielle RICHARD

**ABSENTS** : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

**SECRETÉAIRE DE SÉANCE** : Madame Léa GUILLET

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	25
Votants .....	26

-----

**DCM n°261/2023 – 3.5.10**

**Réalisation d'un renforcement des ouvrages électriques boulevard de la Haie Daniel - convention de mise à disposition de foncier pour l'implantation d'un poste de transformation - signature**

Rapporteur : Monsieur LÉPICIER

Le syndicat Territoire d'Énergie Loire-Atlantique (TE 44) réalise la maîtrise d'ouvrage des travaux liés au réseau de distribution électrique.

En vue d'améliorer la qualité de la distribution publique d'énergie électrique, ledit syndicat envisage la mise en place d'un poste de transformation sur la parcelle cadastrée section AC numéro 124, située boulevard de la Haie Daniel.

Les travaux nécessitent la signature d'une convention de mise à disposition de l'emprise nécessaire à l'installation du poste de transformation.

Ledit poste serait de type préfabriqué et serait intégré dans la haie bordant la rue.

Les termes de la convention prévoient un accès au poste en permanence pour le syndicat TE 44 ou les entreprises qu'il aurait accréditées afin d'assurer la maintenance du poste pendant toute sa durée de vie.

Le projet de convention, transmis aux élus le 06 décembre 2023, a été soumis à l'avis de l'élu référent à l'aménagement du territoire.

Monsieur VANDAELE demande s'il est prévu de faire quelque chose ensuite pour la haie. Il rappelle qu'il avait été envisagé d'arracher cette haie. Monsieur LÉPICIER n'apporte pas de réponse. Il précise qu'il a été envisagé dans un premier temps d'implanter ce poste de transformation à côté des jeux au plan d'eau des Lavandières, lieu d'implantation abandonné, ce foncier étant en zone inondable.

Monsieur TRÉBOUVIL évoque une liaison douce qu'il a été envisagé de créer à un moment donné sur ce secteur. Madame NYS répond qu'il a été effectivement évoqué la création d'une liaison douce à partir de la salle de La Charlotte pour rejoindre le stade de football et le groupe scolaire Jules FERRY notamment.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :**

- **VALIDE** les termes de la convention de mise à disposition de terrain boulevard de la Haie Daniel en vue de la mise en place d'un poste de transformation préfabriqué, convention à signer entre la commune et le syndicat Territoire d'Énergie Loire-Atlantique ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer ladite convention et pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 14 décembre 2023

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,  
Léa GUILLET**



Envoyé en préfecture le 14/12/2023  
Reçu en préfecture le 14/12/2023  
ID : 044-200078079-20231212-DCM\_261\_2023-DE